

Formation CEE pour les bénéficiaires

Ref. **CEEA02**
Durée : 1.0 jour(s) / 5.0 heures

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Personnes concernées :

Tous collaborateurs d'une entreprise bénéficiaire des CEE.

Objectifs :

Définir le dispositif CEE.
Identifier les travaux qui bénéficient des CEE standards.
Identifier sur le site les travaux qui bénéficient des CEE standards.
Citer les exigences réglementaires et administratives du début du projet jusqu'à la réception de la prime CEE.

Programme :

Le dispositif des CEE :

- Comment fonctionne le dispositif des CEE
- Le cadre réglementaire
- Les fiches standardisées

Etude de cas

Visite des installations de l'entreprise

- les installations qui peuvent bénéficier des CEE standards
- Cas pratiques via analyse de cas concrets et restitution.

Comment organiser un projet pour bénéficier des CEE:

- Dates limites
- Documents nécessaires
- Interlocuteurs.
- Présentation et utilisation de la plateforme CEE de Capital Energy pour simuler des primes et déposer ses documents

Démarche pédagogique :

La formation est organisée autour d'une partie théorique et d'une partie pratique réalisées sur les installations du site pour permettre la réalisation d'un cas pratique avec restitution contextualisé au domaine professionnel des apprenants.

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Evaluation sommative réalisée en fin de session via un Quiz de 10 questions. Un minimum de 70% de bonnes réponses permettra de valider cette formation.